

NOTE sur l' Entretien du Chef du Département des Finances avec  
M. Michiya Matsukawa, conseiller spécial du ministre  
des finances du Japon (14 novembre 1978)

---

Après avoir remis à M. le Conseiller fédéral Chevallaz une lettre d'introduction où il est présenté comme l'envoyé spécial du ministre des finances du Japon, M. Matsukawa (M.) expose les raisons de sa visite. Elle tient, d'une part, au désir des autorités japonaises et notamment du Ministre des finances du Japon d'avoir - en plus des excellentes relations qui se sont établies entre les directions des banques centrales (par exemple dans le cadre de la B.R.I.) - des contacts plus étroits et plus directs avec le gouvernement suisse. Le Ministre des finances du Japon déplore vivement les circonstances qui l'empêchent de répondre pour le moment à l'invitation de son collègue. En attendant une situation plus propice à cette visite, il a tenu à lui déléguer un proche collaborateur afin de lui témoigner l'intérêt qu'il éprouve pour le resserrement de ces contacts. D'autre part, il se trouve que les relations monétaires internationales se sont développées de façon sauvage au cours de ces derniers mois et qu'il paraît opportun de faire le point de la situation.

Le Chef du Département des finances lui répond qu'il comprend parfaitement les raisons qui empêchent le Ministre des finances du Japon de venir pour le moment en Suisse. Convaincu qu'il existe notamment sur le plan monétaire des préoccupations et des intérêts communs au Japon et à la Suisse, il voudrait maintenir son invitation. Mais il n'exclut pas non plus la possibilité qu'une première rencontre avec son collègue japonais puisse, en fonction des circonstances, avoir lieu ailleurs qu'en Suisse.

./..

Etant donné l'évolution actuelle des relations monétaires internationales, M. le Conseiller fédéral Chevallaz se déclare très heureux de pouvoir faire le point de la situation avec le proche conseiller de son collègue et il souhaite une cordiale bienvenue à M. Matsukawa.

L'entretien, qui débute dans le bureau de M. Chevallaz et qui se poursuit pendant le déjeuner (auquel ont participé également M. l'Ambassadeur Jacobi et M. le Ministre Zwahlen), porte sur les récentes mesures américaines, le système monétaire européen et sur la situation économique au Japon.

a) Mesures américaines

C: Les récentes mesures américaines ont été accueillies avec satisfaction en Suisse. Elles ont eu des effets très positifs, puisque le dollar est monté de plus de 10% à Zurich depuis qu'elles ont été adoptées et qu'il continue de se raffermir. Il est évidemment regrettable qu'il ait fallu autant de temps aux Américains pour réaliser que le marché des changes ne partageait pas leur foi aveugle dans les forces profondes de l'économie et qu'il leur fallait soutenir leur monnaie. Cette théorie nous a coûté cher. Alors que nos exportateurs étaient parvenus, non sans peine, à faire face aux précédents accès de revalorisation du franc, nous avons constaté depuis le mois de juillet que notre industrie perdait pied et nous avons été plus ou moins acculés à fixer, le 1er octobre dernier, une limite absolue à la revalorisation de notre monnaie par rapport au mark. Cette mesure unilatérale nous a permis, au prix d'interventions substantielles, mais encore raisonnables, d'améliorer notre relation par rapport au mark. Il a fallu attendre encore un

mois pour que les Etats-Unis se décident à faire quelque chose. Pour être tardives les mesures qu'ils ont prises en collaboration avec le Japon, l'Allemagne et la Suisse, peuvent être qualifiées de rassurantes et d'encourageantes, car elles semblent dénoter un revirement de la politique de change qu'ils avaient adoptée depuis leur passage au cours flottant. Une période de stabilité du dollar ne devrait pas manquer d'avoir un effet rééquilibrant sur la balance des paiements et sur l'évolution des prix intérieurs. Ces mesures suffiront-elles cependant à assainir de façon durable la situation du marché des changes? Qu'en pense-t-on au Japon?

M: Nous sommes relativement optimistes au Japon. Nous partons évidemment de l'idée qu'une stabilité durable du dollar ne peut être atteinte que par un assainissement de la situation économique des Etats-Unis. C'est pourquoi nous avons insisté pendant des mois auprès des autorités américaines pour qu'elles prennent des mesures visant à entraver l'inflation, à réduire la consommation d'énergie et à améliorer leurs performances dans le domaine des exportations. Ils ont pris un certain nombre de mesures dans ce sens. Nous leur avons fait valoir, d'autre part, qu'une opération concertée était nécessaire pour stabiliser la situation des marchés des changes en attendant que ces mesures fassent sentir leurs effets. Ils se sont pendant longtemps refusés à s'engager dans une telle opération, en disant que le Congrès s'y opposait. Mais ils ont fini par s'y résoudre. Il est toutefois à craindre que le succès des dispositions prises le 1er novembre pour soutenir le dollar et qui ont uniquement le caractère de "bridging operations" n'incite le gouvernement des Etats-Unis à relâcher les efforts qu'il a entrepris pour restaurer l'équilibre de son économie. Les échéances électorales étant passées, le gouvernement peut et doit renforcer les mesures

qu'il a prises pour lutter contre l'inflation et pour assainir sa balance des paiements. Tous les pays qui se ressentent de l'instabilité monétaire internationale devraient insister pour qu'il le fasse. Ces démarches devraient être extrêmement discrètes, car il faut éviter de réveiller la spéculation sur les marchés des changes.

C: Nous partageons votre point de vue et nous allons continuer, quant à nous, à insister discrètement auprès des autorités américaines pour qu'elles poursuivent leur politique de redressement monétaire.

b) Système monétaire européen

M: Les autorités de Tokyo ont de la peine à s'expliquer les manifestations de sympathie que l'élaboration du SME suscite dans des pays non membres de la Communauté. On peut certes comprendre que les pays membres de la CE, qui ont entre-eux des relations commerciales très étroites, souhaitent établir des relations plus stables entre leurs monnaies. Mais si le SME fonctionne, il risque fort de favoriser la consolidation et la défense d'un bloc commercial, voire d'adopter une politique de change peu compatible avec les règles du FMI. Si, par contre, il fonctionne mal en raison de divergences excessives entre les performances économiques des participants, il faut s'attendre à ce qu'il devienne un foyer de spéculation et de troubles monétaires.

C: Le premier Ministre français nous a dit voici quelques mois qu'une zone de stabilité monétaire supposait une certaine harmonisation des situations et des politiques économiques. Quant aux finalités du système, il faut sans doute

distinguer un but permanent, qui est de favoriser l'intégration économique de la Communauté et un but contingent, qui est de créer une plateforme monétaire stable au milieu des perturbations causées par le dollar. La stabilisation du dollar peut faciliter le fonctionnement du système monétaire européen, mais elle le prive d'une partie de sa justification.

- M: En tout état de cause, la constitution d'un système monétaire européen n'est pas dépourvue de risques pour les pays tiers, si ce bloc peut flotter librement par rapport au dollar ou à d'autres monnaies.
- C: Pour présenter de tels risques, le système monétaire européen devrait avoir un caractère monolithique dont il sera sans doute dépourvu à des débuts. Mais il n'est pas exclu qu'il cède à des réflexes protectionnistes si le dollar venait à fléchir de nouveau.
- M: L'analyse que nous avons faite de la composition du nouveau Congrès américain semble montrer qu'il sera davantage porté au protectionnisme que l'ancien. Si les participants au système monétaire européen venaient à manifester également des tendances au protectionnisme, la situation ne manquerait pas de devenir préoccupante. Dans quel sens vont les réflexions des autorités suisses à l'égard du système monétaire européen?
- C: Ainsi que vous le savez, nos relations commerciales avec les CE sont plus importantes que celles de certains pays membres. C'est dire que nous devons en temps opportun trouver une formule de collaboration avec le système monétaire

européen. Pour le moment nous ne pouvons pas nous faire une idée de ce que sera la nature et l'ampleur de cette collaboration, ne serait-ce que parce que certaines caractéristiques importantes du nouveau système n'ont pas encore été arrêtées par les pays de la Communauté...

M: ... si bien que vous continuez d'observer comme le Japon, une attitude de "wait and see".

c) Situation économique au Japon

En réponse à diverses questions qui lui sont posées, M. Matsukawa fait quelques commentaires sur la situation économique japonaise.

Les exportations japonaises accusent une baisse de 10% par rapport à l'an dernier, baisse qui est due d'une part à la forte revalorisation du yen et, d'autre part, aux mesures que le gouvernement a prises pour stimuler la demande intérieure. Se référant à la fameuse théorie des "locomotives", M. fait observer qu'une accélération de la croissance économique japonaise profite au premier chef aux pays du Sud-Est asiatique, qui sont les principaux fournisseurs du Japon. Les pays industrialisés en bénéficient dans la mesure où ils parviennent à accroître leurs exportations vers ces pays. L'industrie japonaise, du fait de la revalorisation du yen, connaît de sérieux problèmes structurels. Leur solution est, dans une certaine mesure, facilitée par le fait que les syndicats japonais regroupent les travailleurs d'une seule entreprise et non pas ceux de l'ensemble d'une branche. Pour faciliter les ajustements structurels, l'Etat se borne généralement à subventionner les stages de recyclage de la main-d'oeuvre. Mais il est peu probable que

./..

M. ait ainsi tout dit de la politique industrielle du Japon. Les rapports entre secteurs semblent d'ailleurs répondre à des règles complexes et subtiles. En vertu d'une législation qui remonte à la dernière guerre, le ministère des finances a tout pouvoir sur la Banque du Japon, mais M. précise qu'user de cette compétence serait considéré comme un abus de pouvoir.

Kae/jd

21.11.1978



EIDGENÖSSISCHES FINANZ- UND ZOLLDEPARTEMENT  
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES ET DES DOUANES  
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELLE FINANZE E DELLE DOGANE

*h. J. J. J. J.*

3003 Berne, le 22 novembre 1978

*Jap 877.3*

Aux membres du Conseil fédéral

Visite du conseiller spécial du ministre des finances du Japon

Monsieur le Président,  
 Messieurs,

Vous trouverez en annexe une note sur le contenu de l'entretien que j'ai eu avec le conseiller spécial du ministre des finances du Japon lors de la visite qu'il m'a rendue le 14 novembre 1978.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

G.-A. Chevallaz

Annexe mentionnée